



Correspondances Calvados, Manche et orne

2 rue des Roquemonts
14052 CAEN Cedex 4

Mail: service14@saferdenormandie.fr
Mail: service50@saferdenormandie.fr
Mail: service61@saferdenormandie.fr

Correspondances Eure et Seine-Maritime

Maison de l'élevage
421 chemin de la brèteque
CS50585
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex

Mail: service27@saferdenormandie.fr
Mail: service76@saferdenormandie.fr

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.
Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.
Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.
Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.
Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ● Non bâti ● Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ■ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre

Date limite de dépôt : 27/10/2025

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
JANVILLE	"Les Bruyères"	08	76	54	●	□	▲
Propriété équestre comprenant deux maisons, une écurie, bâtiments agricoles, une carrière et parcelles en nature d'herbage.							
MATHIEU	Le clos hebert	3	86	50	●	□	▲
RECHERCHE DE BAILLEUR Parcelles en nature d'herbage louées							
NOUVE DE SIENNE SECTIONS LE MESNIL CAUSSOIS ET ST SEVER	la bunaudiere, La bunoudiere	9	90	80	●	□	▲
DOSSIERS LIES AS 14 25 0270 01+ AS 14 25 0272 01 Un ensemble de parcelles en nature de labour, prés et herbage d'une surface totale de 9ha 90a 80ca							
HOTOT EN AUGE	la Pointe, la Cloture le Ham, Cour de l'Hopital	18	24	87	●	□	▲
Diverses parcelles de terre en nature d'herbage.							
BEUVRON EN AUGE	vc lieu de villers, vc le costil, vc les silleries, vc les platieres, vc les gd coteaux, vc les coteaux, vc le lieu groult	22	40	42	●	■	▲
Attribution en jouissance par Convention d'Exploitation SAFER.							
ISIGNY SUR MER	"Le Clos du Bois"	32	01	43	●	□	▲
Parcelles en labour pour 7 ha 09, 14 ha de marais, le surplus en herbage. Bien occupé par bail rural à rétrocéder en placement pour bailleurs.							
CROUAY	"La Grande Pièce"	02	34	63	●	□	▲
Parcelles en herbe et taillis pour environ 20a.							
FONTAINE LE PIN	"La Pièce"	34	88	51	●	□	▲
Propriété bâtie comprenant maison d'habitation, bâtiments d'exploitation et terres							
EXPLOITATION AGRICOLE							
AURSEULLES SECTION TORTEVAL-QUESNAY	Orval	30	43	46	●	□	▲
Une exploitation se composant d'un corps de ferme avec une maison d'habitation, 3 anciennes dépendances en pierre, un hangar d'env. 250 m² et un hangar de stockage d'env. 300 m². Diverses parcelles de terre dont env. 18,71 ha de labour, 10,13 ha d'herbage (dont env. 2,03 ha plantés de pommiers haute tige), et 0,70 ha de bois.							
VALSEMÉ	le Pré de la Gde Cour, la Cour, la Chapelle Hainfray, le Pré des Epinettes, le Bosquet, la Pièce, 0012 rte de Beaufour	12	99	06	●	□	▲
Exploitation maraîchère avec bâtiments d'exploitation comprenant un logement.							
LE FOURNET EXT FORMENTIN	le Pré du Gd Jardin, le Lieu Huet, Pré du Fournet, les Daulmeries, la Cour du Fournet, le Pressoir, Cour de Grainville, Herbage du Four, Cour du Four, les Fosses, la Haie de Buis, le Gd Clos	24	76	85	●	□	▲
Corps de ferme comprenant maison d'habitation, bâtiments d'élevage, parcelles en nature d'herbages.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
EXPLOITATION AGRICOLE							
MARCHESIEUX - EXT : ST MARTIN D'AUBIGNY - REMILLY LES MARAIS	Le Marepa, La Varde, La Maturie, Le Grand Vieux Plant, Les Pointes à l'air, Les Prés de la Varde	103	69	66	●	■	▲
Exploitation laitière de 100 ha environ avec bâtiments et maison d'habitation dont 5ha 73a 68ca en propriété et 97ha 95a 98ca en location							
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
BEAUVAIN	155 Route d'Argentan	2	03	66	●	□	▲
Transmission bâtiments d'exploitation et foncier.							
BRULLEMAIL ; LA MESNIERE	La Sagerie ; La Mirauderie ; Le Bourg ; Les Sablons de Teignouse ; Les Bruyères.	27	42	18	●	□	▲
Parcelle occupée. RECHERCHE BAILLEUR							
LE BOSC-RENOULT	La Haie Vallet	2	44	10	●	□	▲
Terrain nu.							
EXPLOITATION AGRICOLE							
LA FERTE MACE EXTENSIONS BEAUVAIN, MAGNY LE DESERT, LONLAY LE TESSON ET ST GEORGES D'ANNEBECQ	Prés Beauvain - Grande couture - La Boenardière - La Mare des Cours - Les Herbages	88	21	05	●	■	▲
Transmission globale d'exploitation d'une surface totale de 88 ha 21 a 05 ca dont 2 ha 77 a 40 ca à la vente et 85 ha 43 a 65 ca à la location, avec maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, matériels, stocks (pas de cheptel)							
27 EURE – 02 35 59 66 97							

BOURG ACHARD	Les Rues	0 71 76			
MESNILS SUR ITON	LE BOIS DU TERTRE, LES BRUYERES DU TERTRE	21 35 02			
Plusieurs parcelles de labour et une parcelle de bois-taillis. Objectif : maintien du fermier en place					
LES VENTES, AULNAY SUR ITON	LE BUISSON CHARDIN, CHAMPEAUX, LES ABREVOS OUEST, LES HAUTS CHAMPS	11 24 28			
Loué sur une partie de la surface La parcelle ZA 0009 est louée pour partie par bail rural, le reste étant libre de toute location ou occupation					
LA SAUSSAYE	La Croix de Saint Martin	0 42 59			
76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93					
MATHONVILLE	"Le Bourg" "Fond Mathonville vers Buqu"	3 88 35			
Biens occupés à rétrocéder en placement.					
TRANSMISSION D'UN MASSIF FORESTIER					
BENESVILLE - GONZEVILLE - GRAINVILLE LA TEINTURIERE - HARCANVILLE - BOUDEVILLE - DOUDEVILLE	"Les Bas de Boucourt" "La Fosse" "Bois de Gonzeville" "La Côte d'Ourville" "Bois Robert" "Le Clos" "Plaine de Seltot"	37 05 51			
Propriété de 37 hectares environ répartis sur 6 communes comprenant 30 ha 55 a 26 ca de parcelles forestières et 6 ha 50 a 25 ca de parcelles agricoles occupées par bail rural - Libre pour les parcelles forestières.					